



DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		HYGIÈNE DU MILIEU	
Conseil municipal	69 945 \$	Matières résiduelles et recyclages	
Application de la loi	336 \$	et matières organiques	95 840 \$
Gestion financière et administration	161 389 \$	Distribution d'eau et rés. Égoût	
Greffe	8 513 \$	et ent. fosses septiques	65 143 \$
Évaluation	12 300 \$	Services techniques cours d'eau	19 500 \$
Autres Quote-par informatique	2 364 \$		
Total adm. Générale	254 847 \$	Total hyg. du milieu	180 483 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		URBANISME	
SQ Loi 145	43 002 \$	Urbanisme - Serv. Prof.	27 165 \$
Incendie	71 217 \$	Développement	8 500 \$
Sécurité civile	225 \$		
Autres services (fourrière, ramonage chemin)	7 250 \$		
Total sécurité publique	121 694 \$	Total urbanisme	35 665 \$
TRANSPORTS		LOISIRS ET CULTURES	
Voirie municipale	158 515 \$	Centre communautaire	43 987 \$
Enlèvement de la neige	231 171 \$	Pars et terrain jeux	26 325 \$
Éclairage public	2 800 \$	Autres supra-locaux	24 775 \$
Signalisation	8 528 \$	Bibliothèque	4 050 \$
Transport adapté, collectif	13 286 \$		
Total transports	414 300 \$	Total loisirs et cultures	99 137 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		❄️ ❄️ ❄️	
Emprunt, intérêts	65 484 \$		
Règlement d'emprunt réseau			
aqueduc et égouts	77 500 \$		
Règlement d'emploi réfection voirie	47 100 \$		
Remb. Fonds roulement	5 722 \$		
Total sécurité civile	195 806 \$	TOTAL DES DÉPENSES	1 301 932 \$

REVENUS

RECETTES SPÉCIFIQUES			
Service collectes des matières résiduelles	95 642 \$	Revenus d'intérêts	4 500 \$
Service d'aqueduc et égoût	68 911 \$	Éolien	37 000 \$
Location salle, photo, divers	9 075 \$	Médailles animaux	660 \$
Redevances carrière sablière	2 500 \$	Amendes	1 000 \$
Mutation immobilières	7 300 \$	Vidanges fosses septique	16 706 \$
Permis	1 025 \$	(secteur lac du Gros ruisseau, bionest)	
Ramonage inspection	7 000 \$		
Immeuble de l'école, compensation	34 465 \$		
		Total des recettes	285 784 \$
Revenu du fonds réserve d'aqueduc et égoût	85 048 \$	Péréquation	32 245 \$
Partage de croissance d'un point de TVQ	46 366 \$	Passage à niveau	3 650 \$
Subvention MRC	18 000 \$	Subvention réseau routier	173 234 \$
Autres subv. Act. Récré.	22 600 \$	Fond réservé Élection	8 513 \$
		Total	389 656 \$
TAXES			
Taxes foncière générales	503 902 \$	❄️ ❄️ ❄️	
SQ Loi 145	43 347 \$		
Sécurité incendie	71 793 \$		
Taxe immobilisation	7 450 \$		
Total taxes	626 492 \$	TOTAL DES REVENUS	1 301 932 \$

Budget adopté le 16 décembre 2024

LE RÈGLEMENT DE TAXATION SERA ADOPTÉ LE 13 JANVIER 2025 À 19H30

RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, LES SERVICES INCENDIE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION SUR LES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, DE LA COLLECTE DES MATIÈRE RÉSIDUELLES, RAMONAGE ET INSPECTION CHEMINÉE ET LA VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE